



20XX (1 <sup>ère</sup> année)			20XX (2 <sup>e</sup> année)		
1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre	5 <sup>e</sup> trimestre	6 <sup>e</sup> trimestre
Cours (3)					
Enregistrement du sujet de recherche & remplir PGE			Passage accéléré au doctorat possible		


 Demande de passage accéléré au doctorat à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre pour avoir la bourse **A** de passage accéléré des ESP (max 7 000\$).  

 Date limite pour faire la demande pour la bourse BFEM ESP de 6 000\$ (doit déposer avant la fin du 6<sup>e</sup> trimestre).

◆ Il y a **3 cours** à faire dans la 1<sup>ère</sup> année (*généralement pas de cours l'été*); Max 1 cours CHM-3XXX; 2 ou 3 cours CHM-6XXX.

◆ PGE: **deux formulaires à compléter durant le 1<sup>er</sup> trimestre** :

- [Enregistrement du sujet de recherche](#) (faire signer par le/la directeur.trice de recherche et envoyer à [tgdesup@chimie.umontreal.ca](mailto:tgdesup@chimie.umontreal.ca))
- [Plan global d'études](#) : 2 parties: « Plan d'étude » et « [Plan de soutien à la réussite](#) »; pour le plan de soutien à la réussite, ne pas hésiter à utiliser la case : « L'étudiant et le directeur n'ont pas rempli le formulaire mais ont discuté de tous les points de ce plan de soutien à la réussite. » (doit être complété dans synchro, accessible à partir du centre étudiant).

◆ **Passage accéléré au doctorat** : possible à partir de la fin du 3<sup>e</sup> trimestre jusqu'à la fin du 6<sup>e</sup> trimestre.

- inscrit en maîtrise & avoir l'appui de son directeur de recherche;
- sujet de recherche au doctorat sera le prolongement de celui de la maîtrise (pas nécessaire de rédiger un mémoire de maîtrise);
- excellent dossier (moyenne d'au moins 3.6/4.3).

Procédure pour le passage accéléré au doctorat :

- présenter une demande d'admission (dans la section « *autres informations* » indiquer « passage accéléré au doctorat »);
- demander à son directeur de recherche d'envoyer une lettre d'appui au responsable des cycles supérieurs;
- envoyer au responsable des cycles supérieurs un résumé qui sera examiné par le Comité des études supérieures. Ce résumé décrit le travail entrepris durant la maîtrise et explique comment ce travail se prolongera au doctorat. L'organisation (introduction, partie expérimentale, résultats, discussion et références), la présentation et la clarté de ce résumé sont très importants, de même que la qualité de la langue. Ce document comporte ~10 pages.